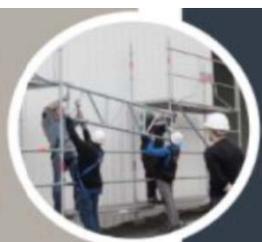




PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ

Échafaudages, Travaux en hauteur,
SST, Habilitations électriques



Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pieds

Objectifs de formation

- Se situer et être acteur/actrice de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Programme détaillé

Domaine de compétence 1 : Se situer et être acteur/actrice de la prévention des risques (théorie 1h)

1. Agir en acteur/actrice responsable

- Appréhender les enjeux de la prévention
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs et actrices
- Communiquer, rendre compte : informer le ou la responsable du chantier, savoir réagir en cas de danger, savoir réagir en cas d'accident
- Signaler les situations dangereuses
- Prévenir les risques, notamment ceux liés à l'activité physique

Domaine de compétence 2 : Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant

2. Installer/désinstaller un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant (théorie 4h + 10 h de pratique)

- Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- Comprendre et exploiter la notice du fabricant
- Préparer le montage
- Monter et démonter en sécurité une structure d'échafaudage de pied (cadre et multidirectionnel), contrôler la bonne mise en oeuvre des ancrages (utilisation d'extractomètre)
- Réaliser la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

Domaine de compétence 3 : Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied (théorie 1,5h + 1 h de pratique)

3. Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

- Appréhender le cadre réglementaire des vérifications et les responsabilités qui en découlent
- Réaliser la vérification journalière de l'échafaudage précédemment monté
- Rendre compte en cas d'anomalie

Domaine de compétence 4 : Utiliser un échafaudage de pied en sécurité (théorie 0,5h + 1 h de pratique)

4. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

- Accéder et circuler en sécurité
- Respecter les limites de charges
- Maintenir l'échafaudage en sécurité
- Tenir compte de la co-activité sur les chantiers

Accueil, pauses et bilan : 2h

les + de la formation

- 70 % de pratique : 2 jours sur 3
- Maîtriser son matériel, gagner en efficacité
- Dispositif d'habilitation INRS

✓ **Durée** : 3 jours - 21 heures

✓ **Public visé** :

Toute personne amenée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité, et à utiliser cet échafaudage.

✓ **Pré-requis** :

- Avoir la connaissance de la langue Française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant
- Être apte au travail en hauteur et au port de charges
- Disposer d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer les opérations de montage et démontage d'échafaudage (Art. R4624-23 du Code du Travail)
- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation et/ou montage et/ou aide au montage
- Être formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur (Art. 4323-106 du Code du Travail)

✓ **Effectif** :

Entre 5 et 8 personnes

✓ **Animation** :

Quentin SOIROT Formateur habilité INRS

✓ **Moyens techniques** :

- Echafaudage de pied ALTRAD
- Outillage
- EPI
- Remorque d'échafaudage

✓ **Moyens pédagogiques** :

Alternance de théorie et pratique, travaux de groupes, partage d'expériences.

✓ **Évaluation et sanction de la formation** :

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestations individuelles de présence
- Évaluations certificatives conformément au référentiel d'évaluation de l'INRS
- A l'issue de la formation, délivrance d'une attestation de compétence pour les apprenants ayant validé les épreuves évaluatives.

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment